

Le courrier envoyé d'Angola en transit par la voie aérienne intérieure du Congo Belge 1928 - 1935

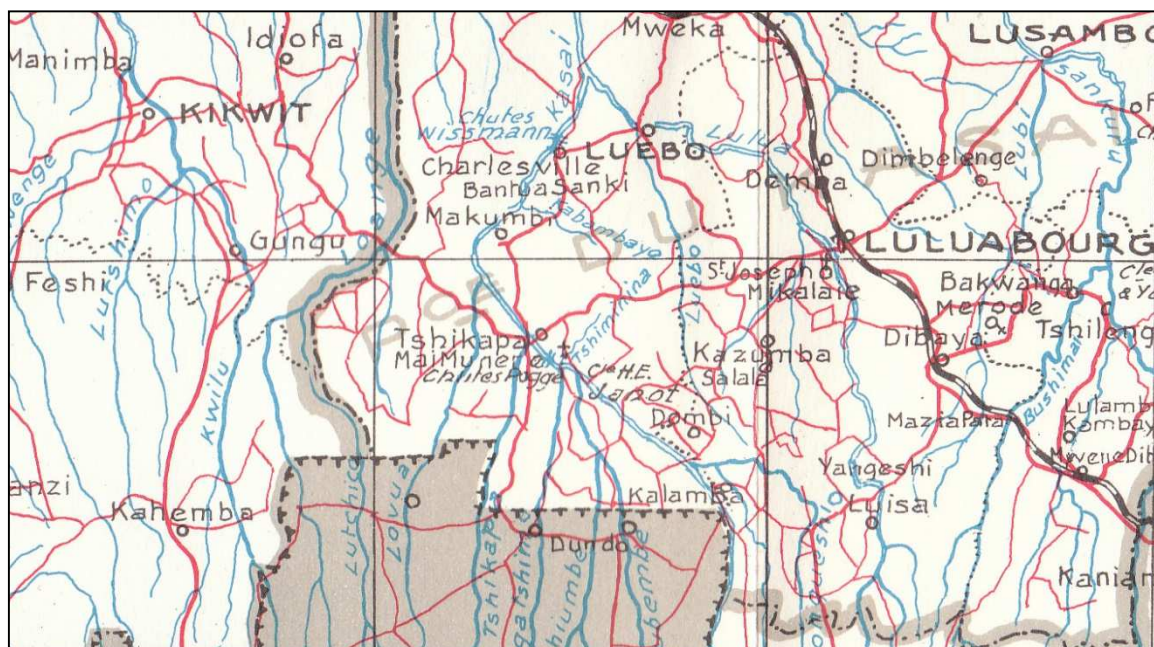
Par Vincent Schouberechts

Introduction

La mine de diamant « La Forminière » située en territoire angolais à la frontière avec le Congo Belge a été en activité pendant de très nombreuses années. Des Belges y ont travaillé et envoyaient leur correspondance via le Congo Belge lorsque la liaison aérienne intérieure a été prolongée jusqu'à Tshikapa permettant ainsi une économie de près de 15 jours dans la durée du trajet entre l'Angola et la métropole. Le courrier devait être affranchi à l'aide de timbres angolais pour le parcours du bureau de poste de Dundo jusqu'à Tshikapa au Congo. Afin de pouvoir emprunter les liaisons intérieures au Congo Belge, le courrier devait être affranchi également de timbres de poste aérienne congolais pour couvrir les frais de transport aérien jusqu'en Belgique.



Vue de la mine « La Forminière » peu avant la première guerre mondiale

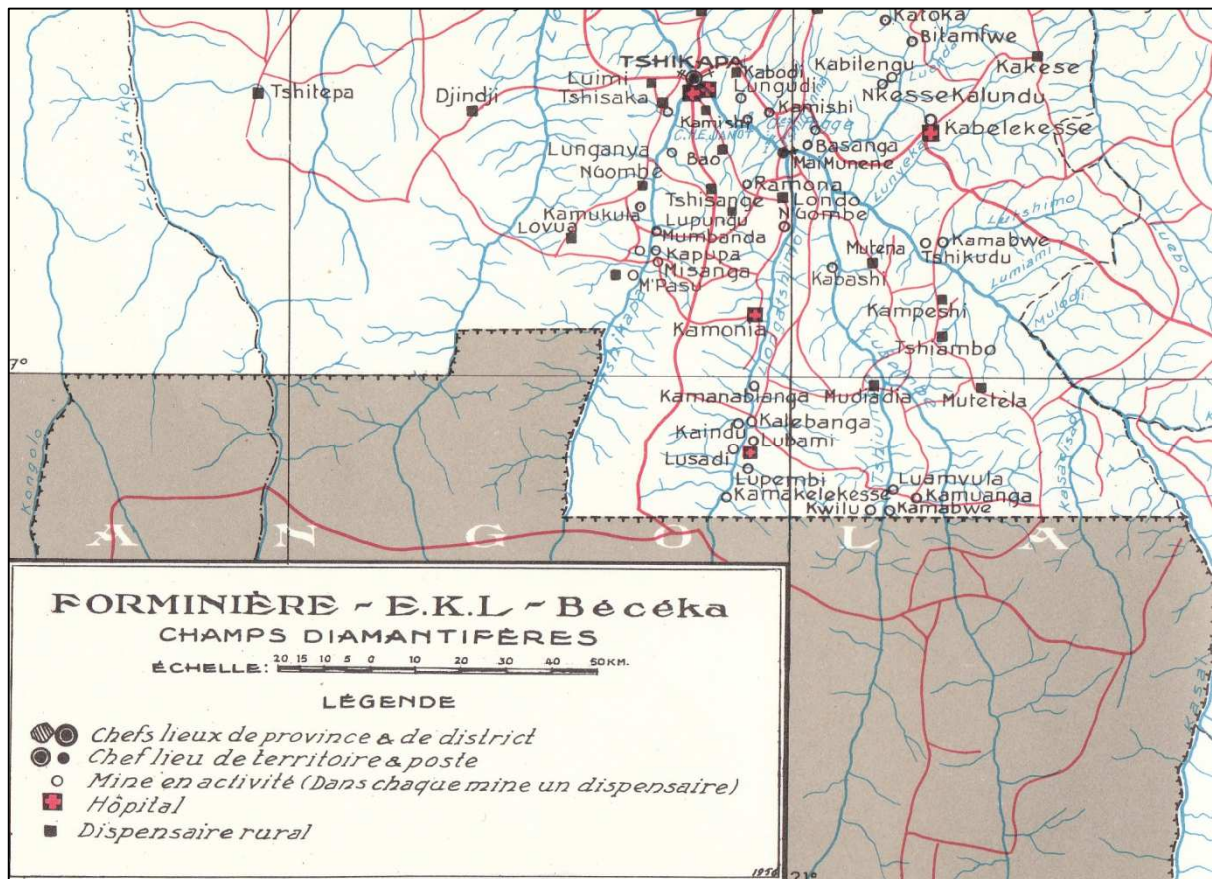


Carte de la région avec indication des deux villes où atterrissaient les avions de la ligne aérienne congolaise, Luebo et Tshikapa. La ville de Dundo, la plus proche de la mine de diamant de la Forminière est toute proche de la frontière en territoire angolais en fond grisé sur la carte.

Les Congolâtres

Cet « arrangement » n'a pu jusqu'à présent être confirmé par une quelconque trace auprès des autorités compétentes. Cette « tolérance » va perdurer pendant un certain nombre d'années avec parfois de interruptions non encore expliquées à ce jour.

Le courrier provenant de la Forminière peut être répertorié en différentes catégories en fonction de l'époque et du type d'oblitération utilisée au bureau de poste de la ville de Dundo.



Cette carte donne une bonne idée de la richesse des champs diamantifères entre la ville de Tshikapa au Congo Belge et la frontière avec l'Angola tout proche.

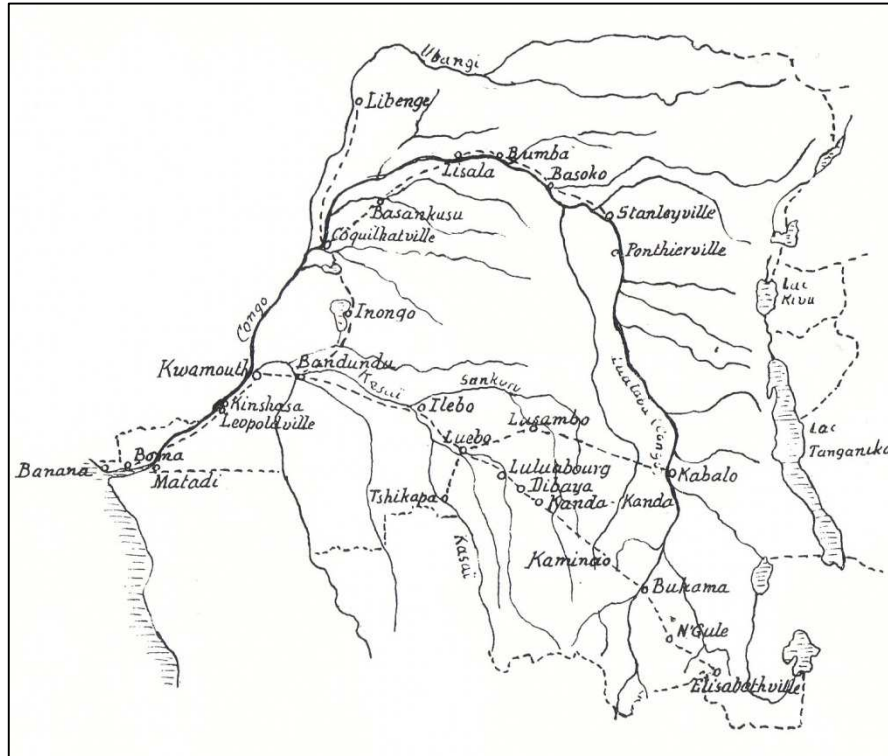
En ce qui concerne le courrier envoyé et en guise d'introduction au sujet, voici une curieuse pièce envoyée par cette voie AVANT que la liaison jusqu'à Tshikapa ne soit opérationnelle et envoyée un mois à peine avant l'inauguration de celle-ci :



Fig. 1. Carte-vue congolaise utilisée comme support et affranchie à l'aide d'un timbre à un escudo oblitéré par la griffe de Dundo telle quelle va se présenter par la suite du « 19 NOV. 1927 » avec pour destination Renaix en Belgique.

Les Congolâtres

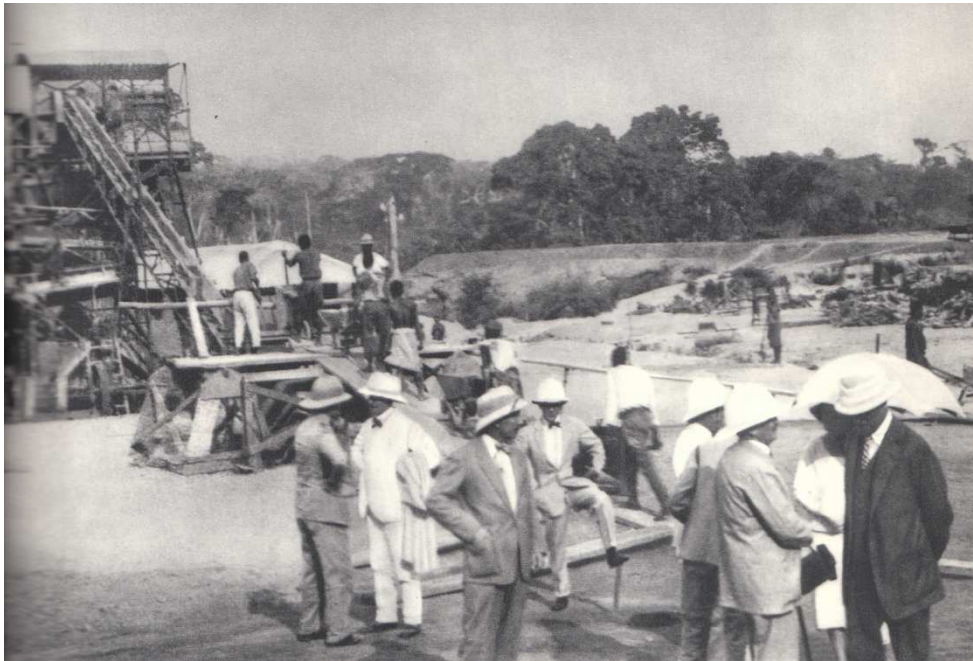
Cette carte atteindra le bureau de Tshikapa 2 jours plus tard soit le 21 novembre. Il n'y a pas malheureusement de cachet apposé à l'arrivée à Renaix. La carte est écrite depuis Maludi le 16 novembre, situé à 3 jours de marche du bureau de Dundo. Il s'agit donc d'un courrier n'émanant pas d'un membre du personnel de la Forminière. Le port d'un escudo couvrirait l'entièreté du trajet jusqu'en Belgique. Maludi est situé au sud-ouest de Dundo. Cette carte a donc transité tout d'abord par Dundo avant d'emprunter via Tshikapa la voie terrestre à travers le Congo pour être envoyée par bateau depuis Matadi.



Situation des lignes aériennes au Congo dont la ligne descendant de Luebo jusqu'à Tshikapa.

1^{er} période : décembre 1927 – début 1932 Oblitération type « dateur » sur une ligne

Une première période peut être définie et délimitée depuis l'inauguration de la prolongation de la ligne aérienne jusqu'à Tshikapa qui a lieu le 14 décembre 1927. Cette ligne secondaire relie Luebo à Tshikapa et est longue de 160 km. Pendant cette première période, les timbres angolais sont oblitérés par une griffe au tampon violette reprenant uniquement la date à laquelle le courrier a été oblitéré au bureau de Dundo. Cette griffe est composée de la date, du mois et de l'année. Le courrier était ensuite acheminé jusqu'à Tshikapa où il arrivait en général après 24 à 48 heures de trajet, parfois ce délai pouvait excéder les 4 à 5 jours. Au bureau de Tshikapa, les timbres de poste aérienne sont oblitérés par le cachet du bureau et le courrier emporté par le premier avion qui emprunte la liaison aérienne jusqu'à Boma. De là, le courrier emprunte le premier bateau à destination de l'Europe et arrive à destination avec un gain de temps non négligeable à l'époque. L'affranchissement pour une lettre simple pour cette période est de 1,60 escudo pour le port angolais et 1,50 francs de taxe aérienne congolaise. Dès le début de 1931, le tarif portugais du premier échelon est abaissé à 1,40 escudo pour le port simple, le port aérien reste lui inchangé. Comment les employés travaillant à la Forminière se procuraient-ils les timbres de poste aérienne du Congo Belge n'est pas encore défini. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées, soit ces timbres étaient achetés par un coursier au bureau de Tshikapa et amené jusqu'à la mine pour être proposés aux personnes concernées soit étaient-ils simplement apposés directement au bureau de Tshikapa par une personne chargée de s'en procurer au bureau et qui, sur place, affranchissait le courrier.



Visite royale sur le site de la Forminière en 1928.

Le système devait en tout cas être bien mis au point et bien rôdé puisque sur une centaine de documents passés d'une manière ou d'une autre entre nos mains ces 25 dernières années, aucune lettre n'a, à notre connaissance, été taxée ni au bureau de Tshikapa ni à l'arrivée en Belgique ni même sur du courrier destiné à un pays tiers. Lorsqu'il est fait mention d'un pays tiers, c'est parce que bien que le système ait été utilisé dans la grande majorité des cas par des compatriotes, nous connaissons un certain nombre de documents envoyés par des employés portugais qui ont expédié du courrier vers l'un ou l'autre membre de leur famille au Portugal. Dans ce cas, comme nous le verrons, le port angolais est inférieur, étant entendu que l'Angola étant une colonie portugaise à l'époque, les lettres à destination du Portugal bénéficiaient d'un tarif préférentiel, le tarif aérien congolais quant à lui restait naturellement inchangé.



Fig. 2 – Affranchissement angolais de 1,60 escudo oblitéré par le dateur de Dundo du « 31 AOUT 1928 », les timbres de PA congolais sont oblitérés par le bureau de Tshikapa le 1^{er} septembre 1928.

L'expéditrice est l'épouse d'un employé de la mine. Elle indiquera son adresse au verso de la lettre : « Forminière Tshikapa / Kasai Congo Belge ». il s'agit donc de l'adresse du bureau au Congo Belge qui d'une manière ou d'une autre faisait suivre le courrier vraisemblablement par l'intermédiaire d'un coursier chargé de récupérer le courrier arrivant au bureau de Tshikapa et destiné à un membre de la Forminière.



Fig. 3 – Affranchissement angolais de 2,60 escudo représentant un double port, oblitéré par le dateur de Dundo le « 8 NOV 1929 », l'affranchissement de PA de 3 francs (double tarif aérien) est oblitéré à Tshikapa le 11 novembre 1929. Dans ce cas-ci, l'employé en poste à la Forminière écrit à son épouse rentrée en Belgique. La griffe AVION encadrée est apposée à Tshikapa.



Fig. 4 – Affranchissement angolais de 2,96 escudo ne correspondant pas au tarif : 2,60 escudo représente le double port, 0,35 escudo représente la taxe de recommandation. Il y a donc 0,01 escudo excédentaire probablement parce qu'il n'y avait pas de valeur de 0,05 escudo au bureau de Dundo.

Les Congolâtres

Le port aérien de 3 francs correspond bien lui à un double port. Le bureau de Dundo ne possédait pas d'étiquette de recommandation mais bien d'une griffe violette sur 2 lignes : « REGISTRO N° / DUNDO ». Ce dernier nom flanqué d'un genre de fleur à chaque extrémité. Le préposé du bureau apposait le numéro du recommandé à la main. Les timbres de PA sont oblitérés le 26 septembre soit un délai inhabituel. La lettre est passée par le bureau de Léopoldville le 8 octobre 1929 et arrivé à Bruxelles le « 25 octobre 1929 » (mention manuscrite du destinataire). L'expéditeur a indiqué le lieu de départ au verso de l'envoi: Loanda en Angola.

Le document suivant toujours envoyé cette même année 1929 va nous permettre d'illustrer un affranchissement inhabituel, un triple port recommandé toujours à destination de la Belgique.

Fig. 5

Collection
Patrick
Maselis



Affranchissement de 3,95 escudo représentant un triple port de 3,60 escudo et la taxe de recommandation de 0,35 escudo. Les timbres angolais sont oblitérés par la griffe de Dundo du « 25 OCT 1929 », apposition de la griffe de recommandation sur 2 lignes et port aérien de 4,50 francs correspondant à un triple port. Les timbres de PA congolais sont oblitérés à Tshikapa le 27 octobre 1929 et la lettre transite par le bureau de Léopoldville le 30 octobre avant qu'elle ne soit expédiée vers Bruxelles, sa destination finale.

Selon José Henin, dans son ouvrage publié en 1961, cette ligne secondaire de Luebo à Tshikapa va être temporairement suspendue suite à la crise économique touchant les entreprises congolaises. Nous avons pu relever tout au long de cette année 1930 du courrier envoyé depuis l'Angola par cette même voie aérienne malgré la suspension début février 1930 des liaisons jusqu'à Thikapa. Le courrier continue à emprunter la voie congolaise, la ligne n'allant pas plus loin que Luebo. A partir du début de 1931, le tarif angolais vers l'étranger va être abaissé à 1,40 escudo. Curieusement une lettre expédiée d'Angola vers le Congo voisin ou la Belgique est taxée de la même manière alors que le trajet n'est pas tout à fait le même...



Vue aérienne de Tshikapa en 1930

Les Congolâtres

Les deux lettres suivantes vont nous permettre d'illustrer notre propos :

La première est envoyée de Dundo vers Léopoldville, la deuxième est expédiée vers Bruxelles à 10 jours d'intervalle.



Fig. 6 – Affranchissement de 1,40 escudo pour le port vers le Congo Belge et port aérien de 1,50 francs. Les timbres angolais sont oblitérés par le dateur de Dundo le 5 mars 1931, les timbres aériens sont oblitérés le lendemain au bureau de Tshikapa. La lettre arrive à destination à Léopoldville le 9 mars 1931.



Fig. 7 – Affranchissement à 1,40 escudo pour le port vers la Belgique et port aérien de 1,50 francs. Le dateur de Dundo n'est pas lisible mais a été vraisemblablement apposé le 17 mars 1931 en se basant sur l'oblitération de Tshikapa apposée le 18 mars. Marque de facteur au recto sans cachet d'arrivée ou de transit au verso.

Les Congolâtres

Lorsque l'employé ne parvient pas à mettre la main sur son cachet, il se contente comme avec la lettre suivante d'annuler les timbres angolais au crayon sans qu'une date ne soit apposée. Par contre, il va bien apposer le cachet de recommandation de Dundo. La marque au crayon en forme de grande croix sur l'envoi, signe distinctif pour les envois recommandés dans les pays anglo-saxons, a pu être apposée par un bureau de transit.



Fig. 8 – Affranchissement à 4 escudo annulé au crayon sur enveloppe officielle de la mine de diamant destiné à Johannesburg en Afrique du Sud. Port aérien de 4,50 francs annulés à Tshikapa le 29 mars 1931. L'envoi porte au dos les cachets de passage de Port Franqui le 31 mars et d'Elisabethville le 7 avril 1931.

Nous avons ici l'exemple d'un courrier qui va remonter la ligne aérienne intérieure jusqu'à Port Franqui pour emprunter la ligne descendant jusqu'à Elisabethville. La liaison anglaise de l'Imperial Airways n'était pas encore ouverte jusqu'au Cap et s'arrêtait au Tanganyika.

Les lettres expédiées vers le Portugal bénéficient d'un tarif préférentiel comme le montre le document suivant :



Fig. 9 – Affranchissement de 70 centavos sur une lettre expédiée par un travailleur portugais de la mine de diamant près de Dundo vers Lisbonne. Le port aérien quant à lui ne change pas à 1,50 francs, les timbres de PA sont oblitérés au bureau de Tshikapa le 24 juin 1931 et la lettre arrive le 13 juillet 1931 à destination (cachet d'arrivée de la poste centrale de Lisbonne au verso).

Les Congolâtres

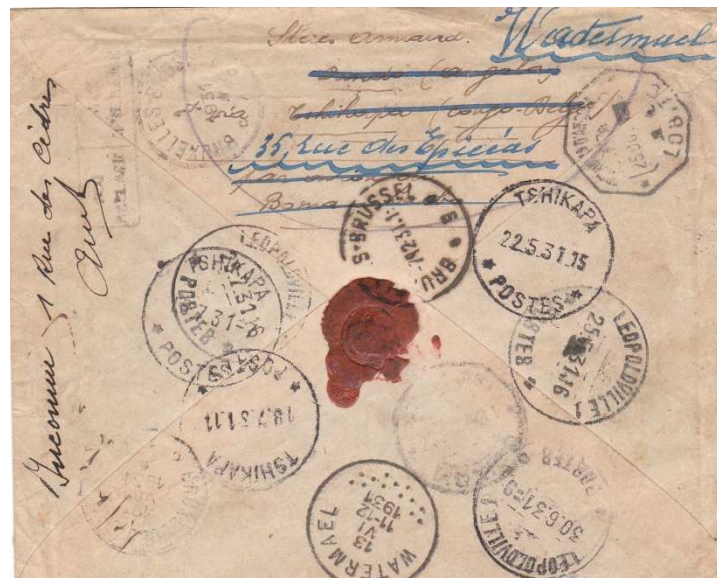
La lettre suivante est exceptionnelle par le fait qu'elle a fait un voyage aller-retour partant vers l'Europe par avion en empruntant la ligne aérienne congolaise mais est revenue en Angola en empruntant pour le trajet de retour la voie terrestre pour être ensuite à nouveau renvoyée en Belgique munie d'une nouvelle adresse au verso ! Le verso de celle-ci nous montre ainsi son périple par une multitude de cachets apposés par les différents bureaux par laquelle elle est passée.



recto

Collection
Luis Frazao

Fig. 10 – Lettre recommandée avec affranchissement à 1,40 escudo annulé par le dateur de Dundo du 22 mai 1931 et port aérien de 1,5 francs oblitéré à Tshikapa à la même date. La taxe de recommandation est absente mais l'envoi a bien été pris en charge comme tel. Passage par Léopoldville le 25 mai 1931 et arrivée à Watermael, une commune de Bruxelles le 13 juin. Le destinataire étant inconnu à l'adresse indiquée, la lettre a été renvoyée à l'expéditeur (griffe encadrée bilingue au recto).



verso

La lettre est renvoyée une première fois en Angola en passant par Léopoldville le 30 juin et Tshikapa le 15 juillet. Elle a vraisemblablement passé la frontière mais se retrouve déjà à nouveau à Tshikapa le 18 juillet pour retourner en Europe via Léopoldville le 29 juillet. Elle est à nouveau à Bruxelles le 19 août et y est restée jusqu'au 1er octobre au bureau C 1 de la poste restante de Bruxelles. Elle est renvoyée en Angola au bureau des recommandés de Lobito 25 octobre 1931. Elle arrive le 27 octobre au bureau de Moxito. Cette lettre va finalement retourner en Europe, elle se retrouve au bureau de Bruxelles « 9 » le 7 décembre 1931. Il est étonnant qu'après un tel périple de 7 mois elle ne soit pas plus « fatiguée » !

Les Congolâtres

Sans pouvoir déterminer avec plus de précision l'arrivée de la nouvelle oblitération au bureau de Dundo, nous pouvons néanmoins déterminer, au vu des documents connus, que c'est vers le mois d'avril que ce cachet fait son apparition. Curieusement, il n'y a plus aucune mention ni de date ni d'année.

**2^{ème} période : avril (?) 1932 – fin 1932 : apparition du cachet sur 2 lignes
« DUNDO / ESTACAO POSTAL »**

L'apparition de ce cachet va avoir pour conséquence qu'il n'est plus possible de déterminer avec précision quand une lettre sera postée au bureau de Dundo. Nous avons vu par les exemples précédents que c'est généralement la veille du jour où le courrier arrive au bureau de Tshikapa que le courrier est déposé à Dundo.

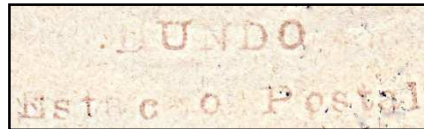


Fig. 10 – Affranchissement angolais de 2,20 escudo incluant la taxe de recommandation et taxe aérienne de 1,50 francs. Oblitération de Tshikapa le 10 mai 1932 et marque de passage par le bureau de Léopoldville le 12 mai 1932.

Les Congolâtres

Le document suivant nous montre une lettre qui est bien passée par le bureau de Dundo mais qui n'a pas été affranchie à l'aide de timbres angolais mais bien de timbres de poste aérienne congolais et a bien pris la liaison aérienne intérieure congolaise.



Fig. 11 – Griffé du bureau de Dundo « DUNDO / ESTACAO POSTAL » apposée sur la lettre à côté de l'affranchissement congolais de 1,50 francs oblitérés normalement au bureau de Tshikapa le 15 juin 1932.

Nous n'avons pas, à ce jour, rencontré de cas similaire pour la période concernée où un affranchissement mixte est de mise pour permettre d'aller prendre l'avion de Tshikapa. Le fait que le document porte la griffe du bureau prouve bien qu'il a transité par le bureau de poste de Dundo.



Fig. 12 – Cette lettre porte également la griffe très faible du bureau de Dundo. L'affranchissement angolais est composé d'un timbre de bienfaisance en plus de l'affranchissement ordinaire (ici 1,70 escudo au lieu du tarif normal de 1,60) et 1,50 francs pour le port aérien. L'expéditeur a pris soin d'indiquer la route à suivre pour que le courrier lui parvienne en indiquant « Diamang, Dundo, Angola Via Tshikapa, Congo Belge ».

Les Congolâtres

Une des dernières dates connues de l'utilisation de ce cachet au bureau de Dundo est illustré par la lettre suivante expédiée au mois d'août 1932. Comme nous le verrons dans la suite de cet article, il n'y a pas de courrier recensé pour une période qui va s'étendre sur plus de deux années.

A ce stade de cette étude, il semble très vraisemblable que la liaison ait été interrompue pendant la même période suite à la crise économique qui sévit. Il faudra attendre 1934 pour voir petit à petit les liaisons aériennes à nouveau opérationnelles.



Fig. 13 – Affranchissement angolais à 1,40 escudo oblitéré par la griffe sur deux lignes de Dundo et port aérien de 1,50 francs oblitérés à Tshikapa le 22 août 1932.

L'expéditeur a indiqué son nom et le nouveau nom de la société minière, la « Diamang » en précisant qu'elle est située en Angola.

Conséquence de la crise mondiale de 1933, la ligne aérienne descendant jusqu'à Tshikapa est fermée jusqu'à nouvel ordre. Elle le restera de fait jusque 1935. Aucun courrier ne transite plus par la voie aérienne pendant cette période. Nous devons à l'amabilité de notre collègue Luis Frazao la communication du document suivant qui a bien transité par la voie de Tshikapa pendant cette période mais sans avoir emprunté l'avion inexistant à cette époque.



Fig. 14 – Lettre affranchie à 2,15 escudo avec une première adresse à Paris et réexpédiée vers Lisbonne. Grâce aux marques de passage au verso, on peut en déduire que ce pli en transit à Tshikapa le 8 juillet 1934 et arrivé à Lisbonne le 2 août n'a pas emprunté la ligne arienne intérieure congolaise.

Les Congolâtres

Il semble que les vols aient repris pendant une très courte période de 3 mois dans le courant de l'année 1935. C'est ce qui formera la 3^{ème} période avec l'utilisation d'un nouveau cachet sur 2 lignes encadré du bureau postal de Dundo.

3^{ème} période : avril à juin 1935 : cachet encadré sur 2 lignes avec dateur.

Seule une poignée de lettres nous sont connues pour cette très courte période.



Fig. 15 – Lettre affranchie à 1a 75 c (le terme « escudo » de la monnaie angolaise est remplacé par le terme « angolar » depuis 1928. Le changement n'apparaît que bien plus tard sur les timbres-poste en circulation) en timbres angolais annulés par la griffe sur 2 lignes « 17 MAI 1935/DUNDO » et en timbre de poste aérienne congolais formant un port de 2,5 francs annulés au bureau de Tshikapa, le lendemain, 18 mai 1935.



Fig. 16 – Lettre affranchie à 1a 75c au moyen de timbres angolais oblitérés par la griffe de Dundo du 22 juin 1935 et de timbres de poste aérienne du Congo Belge pour un montant de 3,5 francs. Le bureau de Tshikapa oblitére ces derniers le 24 juin 1935.

Les Congolâtres

Cette courte période d'utilisation de la ligne aérienne en 1935 sera la dernière fois que du courrier partant d'Angola soit complété avec des timbres d'un pays étranger pour permettre une prise en charge plus rapide par voie aérienne de celui-ci. Il faudra attendre l'année suivante pour que du courrier provenant du Nord de l'Angola emprunte à nouveau cette voie aérienne qui perdurera jusqu'en 1939. Le caractère mixte de l'affranchissement ne sera quant à lui plus présent, l'affranchissement en timbres de poste aérienne congolais sera remplacé par des vignettes autocollantes angolaises apposées au verso des envois permettant ainsi le transit aérien par la colonie belge.

Bibliographie

Forminière 1906 – 1956, édition L. Cuypers, Bruxelles.

Henin, J. – L'épopée de l'air au Congo

Du Four, J. – Congo, cinquante ans d'histoire postale

L'Aviette postale – revue mensuelle de documentation philatélique

Ngamilu Awiry, R. – L'aviation civile et militaire zaïroise, Aperçu historique

Catalogue de vente Torres, Mars 2009.

Communication de Luis Frazao